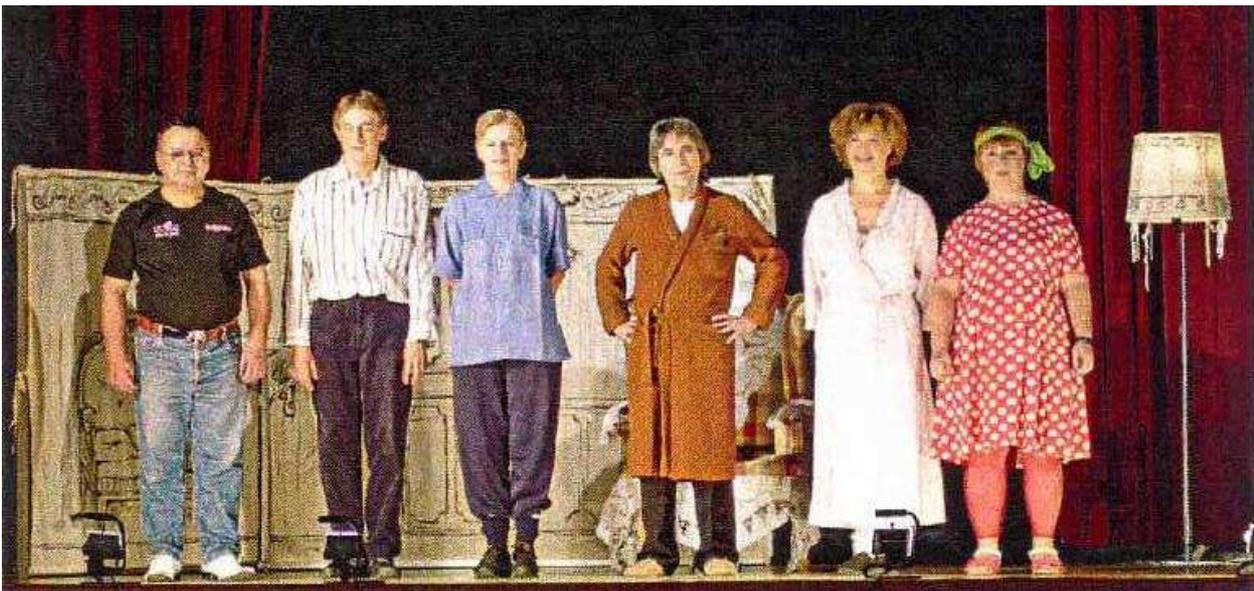


Bonjour chers adhérents,

Déjà le 31 mai ! Comme le temps passe vite. Je vais être bref. Juste quelques infos importantes. Et tout d'abord un grand merci à la compagnie « La porte d'à Côté » qui a interprété avec brio « Le roi Victor », à Azille et à Bize-Minervois. Les bénéfices ont été reversés à Fitiavana.



La petite troupe des comédiens de « La porte d'à côté », qui nous a bien amusé.
Notre prochaine manifestation sera « La journée des arts de la rue », ce dimanche 5 juin.

BIZE MINERVOIS

FITIAVANA - MADAGASCAR

Association d'aide aux enfants défavorisés de Madagascar, organise une

JOURNÉE DES ARTS DE LA RUE

DIMANCHE 5 JUIN

Les artistes et artisans en tous genres, poètes, peintres, sculpteurs
sont chaleureusement invités à y participer.

Prix emplacement : 5 € - Réservations au 04 68 49 05 14

Les bénéfices seront reversés à l'association



Pour ceux qui ne sont pas de la région, vous entendez souvent parler d'Azille ou de Bize Minervois. Voici une petite carte de l'Aude et deux jolies photos pour mieux situer ces deux charmants petits villages.



AZILLE

Au pied de la montagne noire, en plein cœur des meilleurs crus du Minervois



BIZE MINERVOIS

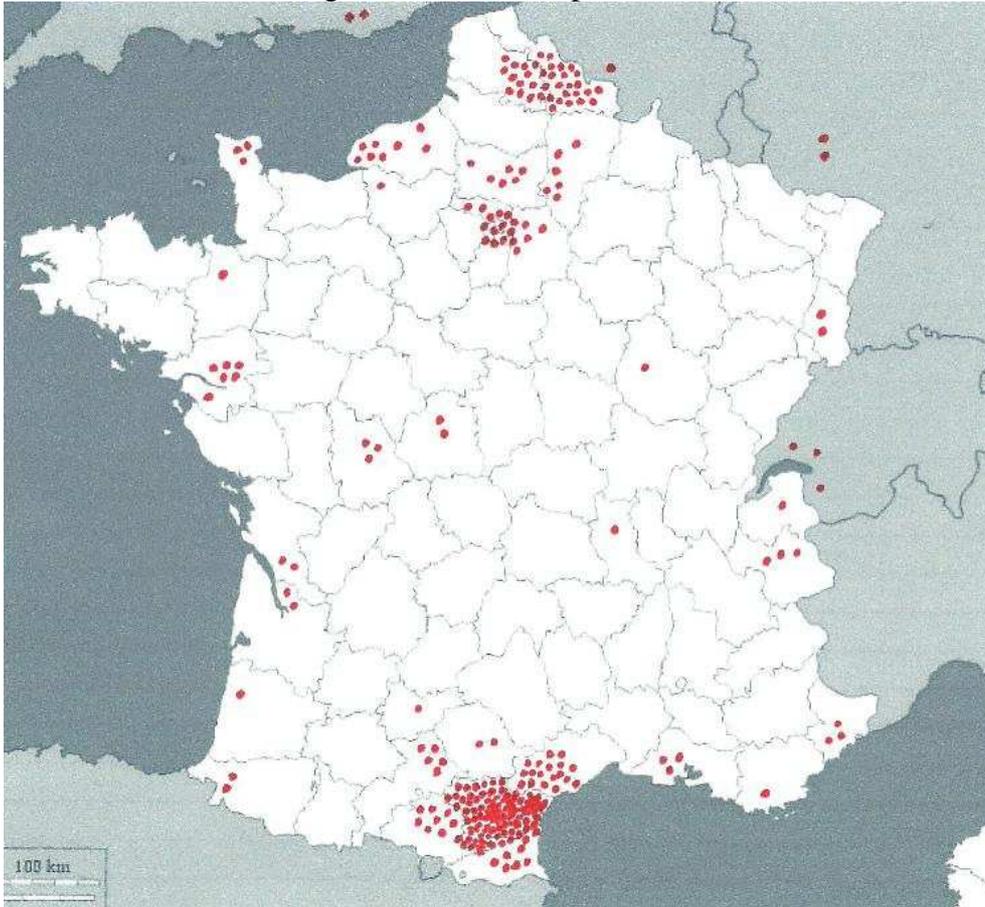
Au bord de la Cesse.

Vous connaissez les succulentes olives Lucques de Bize ???
Hé oui, c'est ici !!!

Si vous ne savez où passer vos vacances...En voilà une idée qu'elle est bonne !!!!

Restons dans les cartes... Voici une répartition de nos parrainages en France.

C'est vrai que nous avons une concentration dans le sud (c'est normal, puisque l'association est née dans l'Aude), mais certaines régions se défendent pas mal...



Il faut toujours avoir des rêves. L'un des miens serait d'avoir au moins un parrainage par département ! Et pourquoi pas ? Tout adhérent qui nous trouve un parrainage dans un « nouveau département » aura un cadeau (trois paquets de vanille et un collier fabriqué par nos enfants de Madagascar !). En fait c'est du parrainage de parrainage ! C'est une idée pas si babache que ça, hein ???

Bien, quittons un peu la France pour parler de Madagascar.

Le PAM (Plan Alimentaire Mondial) aide certaines ONG, notamment celles qui sont sélectionnées pour leur sérieux et leur efficacité.....



C'est le cas de Terre des Enfants et de Fitiavana Madagascar à Tamatave.

(Ah qu'est-ce qu'on est bons !!!)

Nous avons eu droit à des sacs de riz, des sacs de grains et de l'huile, qui viennent en complément de l'aide alimentaire pour nos enfants.

C'est toujours un petit plus !

Les missions humanitaires :

Nous sommes de plus en plus sollicités (et c'est une très bonne chose) par des personnes qui aimeraient faire une mission humanitaire au sein de notre organisme. Nous sommes ouverts à toutes les propositions de missions ou de stages.

Néanmoins, la mission doit être acceptée par notre conseil d'administration, afin que le missionnaire ou le stagiaire puisse bénéficier de certains avantages.

De notre côté, nous avons des priorités :

- Tout ce qui concerne le « médical », médecins, infirmières, dentistes....
- Tout ce qui concerne « l'image », le cinéma, la vidéo, la photo, le reportage....
- Tout ce qui concerne l'agriculture en pays tropical, les énergies propres, l'eau...
- Tout projet qui puisse rentrer dans le cadre de nos objectifs.

Nous avons les structures et l'expérience pour vous encadrer et vous aider.

Cette année, l'assemblée générale a été fixée en fin juin. Pas facile de trouver une date qui puisse satisfaire un maximum de gens. Géographiquement parlant, même pour les personnes du sud, les distances sont vite un obstacle pour aller à une réunion, si importante soit-elle.

Il faut néanmoins profiter de cette occasion pour poser toutes vos questions sur la procuration que je vous joins à la suite de la convocation pour l'assemblée générale ordinaire.

Deux petits coups de cœur pour terminer. Il leur manque à chacune une marraine.... (Et pourquoi pas dans un nouveau département ?)



Pélasié
Née le 16/04/2005

1^{ère} Setion Ecole
La Belle Rouge



Sabrina
Née le 04/09/2002

CE 2 Ecole
Les hirondelles

Fitiavana Madagascar

BP 23 11700 – AZILLE

fitiavana.madagascar@orange.fr

06 75 50 63 56 04 68 43 92 35

<http://fitiavana.blog4ever.com>

Association de l'Aude n°

W111000109



ORGANISME D'AIDE HUMANITAIRE
*habilité par la direction des services fiscaux à
recevoir dons et legs et à délivrer des reçus fiscaux
ouvrant droit aux réductions d'impôts.*

*Article 238 bis du code général des impôts :
Aide alimentaire aux personnes en grande difficulté
en France ou à l'étranger.*

F.A.M : ONG Fitiavana Ankizy Malagasy
ACAT : Association des Centres d'Accueil
de Toamasina

Local à MADAGASCAR :
**LOT 90 B Ter PARC 14/33 MORAFENO
501 TAMATAVE**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2011 DE FITIAVANA MADAGASCAR

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e) à l'assemblée générale ordinaire de l'association le

Vendredi 24 juin 2011 à 19 h 15

A la salle des réunions à la MAIRIE d'AZILLE

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapports financiers (en France et à Madagascar)
- Elections au Conseil d'Administration pour l'exercice 2011/2012
- Objectifs et orientations 2010/2011
- Questions diverses posées par tous les adhérents

Comptant sur votre présence,

(Merci de renvoyer la procuration ci-jointe pour les adhérents qui, pour des raisons géographiques, ne peuvent assister à cette réunion)

Le Président, Albert Delotte

L'assemblée générale sera suivie à 20 h 15 d'un conseil d'administration des membres élus.

- Election du nouveau bureau directeur élargi aux membres actifs
- Fonctionnement de la cantine et aide alimentaire extérieure, aide à l'Education.

Santé. Etat des parrainages Plus – Dons et cadeaux solidaires – Colis – Personnalisation de l'aide aux familles

- La cotisation 2012 - Budget prévisionnel 2012 - Siège social et adresse postale
- Compte bancaires

- Les manifestations et les activités annexes
- Idées - Questions diverses

La réunion sera clôturée par le pot de l'amitié

Fitiavana Madagascar



BP 23 11700 – AZILLE

fitiavana.madagascar@orange.fr

06 75 50 63 56 04 68 43 92 35

<http://fitiavana.blog4ever.com>

Association de l'Aude n°

W111000109

*ORGANISME D'AIDE HUMANITAIRE
habilité par la direction des services fiscaux à
recevoir dons et legs et à délivrer des reçus fiscaux
ouvrant droit aux réductions d'impôts.*

*Article 238 bis du code général des impôts :
Aide alimentaire aux personnes en grande difficulté
en France ou à l'étranger.*

F.A.M : ONG Fitiavana Ankizy Malagasy

*ACAT : Association des Centres d'Accueil
de Toamasina*

Local à MADAGASCAR :

*LOT 90 B Ter PARC 14/33 MORAFENO
501 TAMATAVE*

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2011 DE FITIAVANA MADAGASCAR

PROCURATION

Je soussigné(e),

NOM :

Prénom :

Donne procuration à un adhérent présent à l'AG ordinaire 2011 de Fitiavana Madagascar pour le représenter.

Facultatif (nommer cette personne) :

Observations ou questions que vous aimeriez poser, qui seront évoquées et éventuellement développées lors de la réunion :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à : le :

Signature :